



ENTREPRENDRE  
POUR  
APPRENDRE  
Membre de JA Worldwide\*

Kasinoo  
ISCOM - L  
TAXE  
D'APPRENTISSAGE  
2025

OFFREZ À LA JEUNESSE  
*l'envie et la confiance  
d'entreprendre sa vie*

Parce que l'école est un bien commun et  
l'éducation **une responsabilité collective.**

CRÉDIT PHOTO : ALEXANDRE ALLOUL

Chez **Entreprendre Pour Apprendre**, nous sommes convaincus que nous pourrons répondre aux grands enjeux éducatifs de notre société en créant des alliances pédagogiques à l'échelle des territoires.

*Nous sommes convaincus que l'école est un bien commun et l'éducation une responsabilité collective. En tant qu'adultes, nous nous devons de soutenir les jeunes dans leurs démarches d'avenir, afin qu'ils puissent prendre confiance en eux et trouver leur voie sereinement, sans subir leur orientation. Parce que les jeunes d'aujourd'hui sont les talents de demain et que nous croyons au potentiel de chacun d'entre eux.*

” **Jérôme Lefèvre**  
Président de l'association

## NOTRE MISSION

Nous œuvrons pour la réussite des jeunes en leur permettant de libérer leurs potentiels individuels par la force d'une expérience collective: **la Mini-Entreprise®, une expérimentation concrète et immersive de l'entrepreneuriat au service de l'orientation** et de l'insertion des jeunes.

Ce programme pédagogique développé par nos soins et déployé en classe au coeur même des établissements scolaire permet aux jeunes que nous accompagnons :

- **de se découvrir**, de se révéler et de prendre confiance en eux,
- **d'acquérir des compétences** transversales et durables,
- **de découvrir et d'expérimenter** différents écosystèmes et métiers,
- **de s'engager** en tant que citoyens pour bâtir un monde plus juste et plus durable.

Pour cela, nous créons **une coopération** entre les structures éducatives, les enseignants, les acteurs socio- économiques et les territoires. Ensemble, ils vont aider un groupe de jeunes mini-entrepreneurs à créer un projet entrepreneurial de toutes pièces : de l'idéation à la vente, en passant par la production, la communication et la conception d'un business model....

**Comme de vrais entrepreneurs finalement !**



## NOTRE IMPACT SUR 2023-2024



### FOCUS JEUNES

Parmi les jeunes ayant participé au programme :

- **83%** d'entre eux sont plus sereins face à leur avenir,
- **91%** d'entre eux sont capables de valoriser les compétences acquises pour s'orienter,
- **75% d'entre eux** ont une meilleure compréhension des différents métiers.

### FOCUS ENSEIGNANTS

Parmi les enseignants ayant participé au programme :

- **83%** d'entre eux sont plus sereins face à leur avenir,
- **91%** d'entre eux sont capables de valoriser les compétences acquises pour s'orienter,
- **75% d'entre eux** ont une meilleure compréhension des différents métiers.

## ENVIE DE SOUTENIR LA JEUNESSE À NOS CÔTÉS ?

**C'EST POSSIBLE, GRÂCE AU SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE.**

## NOS PRIORITÉS

En tant qu'organisme habilité à percevoir la taxe d'apprentissage, les soutiens que nous percevrons par ce biais nous serviront en priorité à augmenter notre impact :

- en accompagnant davantage de jeunes sur l'intégralité du territoire,
- en développant des parcours encore plus adaptés aux publics vulnérables,
- en travaillant la continuité pédagogique de notre accompagnement,
- en innovant dans le cadre de notre offre pédagogique.

**L'objectif ? Accompagner au mieux la jeunesse dans la construction de son projet d'avenir.**



*Pour une orientation choisie !*

# LA PROCÉDURE

## Pour verser le solde de votre taxe d'apprentissage

### ÉTAPE 1

Votre structure peut, dès maintenant, faire une "promesse de soutien" pour l'association Entreprendre Pour Apprendre France, en remplissant le formulaire suivant : [ici](#).

*Entreprendre pour Apprendre France perçoit la taxe d'apprentissage pour l'ensemble de son réseau et la reverse à ses différentes associations régionales selon le fléchage des entreprises qui la soutiennent. Cette "promesse" nous permet d'avoir une vision d'ensemble sur ces différents fléchages et de reverser à chaque association du réseau le montant qui lui revient.*

### ÉTAPE 2

Votre structure déclare le montant total de sa taxe d'apprentissage lors de sa Déclaration Sociale Nominative (DSN) et le montant déclaré sera prélevé automatiquement par l'URSSAF en mai.

*Si votre structure possède plusieurs filiales, l'affectation de la taxe d'apprentissage ne se fait pas uniquement au niveau de la société mère, mais également au niveau de chaque filiale (via leurs numéros SIRET respectifs).*

### ÉTAPE 3

**A partir du 26 mai**, votre structure pourra se connecter sur la plateforme SOLTéA pour sélectionner l'organisme à qui elle souhaite verser son solde de taxe d'apprentissage.

**Vous aurez la possibilité de verser ce solde entre deux périodes distinctes :**

- du 26 mai au 27 juin,
- du 14 juillet au 24 octobre.

**Pour soutenir notre association, vous devez nous sélectionner sur la plateforme. Pour cela, vous pouvez nous retrouver grâce à :**

- notre numéro SIRET : 44924204900046
- la dénomination « Entreprendre Pour Apprendre 6 France »
- notre adresse postale : 32, rue du Faubourg Poissonnière (75 010 Paris)



**Une question ? Contactez-nous : [taxe-apprentissage@epa-france.fr](mailto:taxe-apprentissage@epa-france.fr)**